

\*  
\* \*

### LES ARCHIVES ACTUELLES DE L'ARCHEVÊCHÉ

Napoléon I<sup>er</sup>, en rendant à la religion ses temples profanés et dévastés, appela à Lyon son oncle le cardinal Fesch, et l'installa, comme archevêque, dans le palais des anciens primats des Gaules. C'était un prélat instruit et ami des arts. Qui n'a entendu parler de sa belle galerie qu'il a léguée à sa ville natale? En réorganisant l'administration diocésaine, il ne manqua pas de réclamer les anciennes archives de l'Archevêché et du Chapitre. Le 13 décembre 1806, l'État ne put cependant lui en restituer qu'une partie. Ce jour, M. l'abbé Grobos, chanoine-secrétaire, donne au Préfet du Rhône un récépissé « de 260 registres et de papiers, contenant les titres et les actes anciens de l'Archevêché de Lyon, tels que procès-verbaux de conciles, provisions, insinuations, lettres d'ordination, description de revenus, des décimes, cures et autres bénéfices, depuis le courant du xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution. » Cette restitution, comme on le voit, n'était que partielle. Après la chute du premier Empire et l'exil du cardinal Fesch, Mgr Gaston de Pins, administrateur du diocèse de Lyon, sollicita encore du gouvernement la restitution d'autres titres des archives de la cathédrale. Le 15 mars 1816, M. de Vaublanc, ministre de l'Intérieur, manda à M. le comte de Chabrol, alors Préfet du Rhône, « de faire rechercher les titres provenant du Chapitre des comtes de Lyon, consistant principalement dans les Actes capitulaires où sont inscrits les noms des individus et des familles qui ont présenté leurs preuves de noblesse audit Chapitre. »

Le ministre ajoutait dans sa lettre : « Il doit exister un énorme in-folio dans lequel sont peintes les armoiries blasonnées, avec les